

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des P.C.E.

N° de dossier : 1035375//2401292 /
Date : 22/04/2024
Contact : NALLET Michael

UI AURA SOGETREL
654 CRS TROISIEME MILLENAIRE
69792 SAINT PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

--

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac RUE NICEPHORE NIEPCE 15000 AURILLAC	Permission accordée : Conforme à la PI du 13/05/2024 Date et signature : (Nom et qualité) Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC  Vincent GALIBERN Le 13/05/2024 (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)
---	--

Niveau d'urgence

Raccordement client : Non

Localisation des Travaux

15000 AURILLAC - RD17.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	10		m. d'alvéole	10	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne	60		m. d'artère	60	
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité	2				
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple, Réalisation d'artère aérienne,

Commentaires : Les plans vont seront envoyé par mail
--

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux :

Durée prévisible des travaux : 0.0 Jour(s)
--

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SGT D'AURILLAC

Intitulé de l'opération: Supports aériens fibre

RD n° 17

Demande de: Sogetrel pour ORANGE

Objet de la demande: Implantation d'appui télécom

Commune(s): AURILLAC Lieu-dit : Braqueville

Le 13 mai 2024, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC
Monsieur Michael NALLET représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

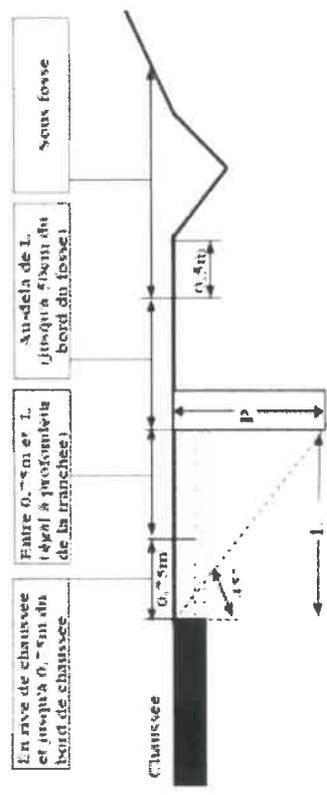
Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC

Vincent GALIBERN

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses		
					Sous Chaussée	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Sous accotement			Sous fossé	Sous trottoir
							Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L			
17	Cat. 2	Au PR1+480	D	SA			A 2.70m du bord de chaussée			En pied de talus et derrière la glissière Schémas 6-1	
		Au PR1+480	D	SA			A 38m du bord de chaussée			Schémas 6-1	
		Au PR1+480	D	TT			A 45m du bord de chaussée			Pose d'une chambre L3TPL Schémas 6-1	



- * Techniques :
- TT = tranchées traditionnelles
 - TE = tranchées étroites
 - FD = Forage dirigé
 - F = Fonçage
 - SA = Supports aériens

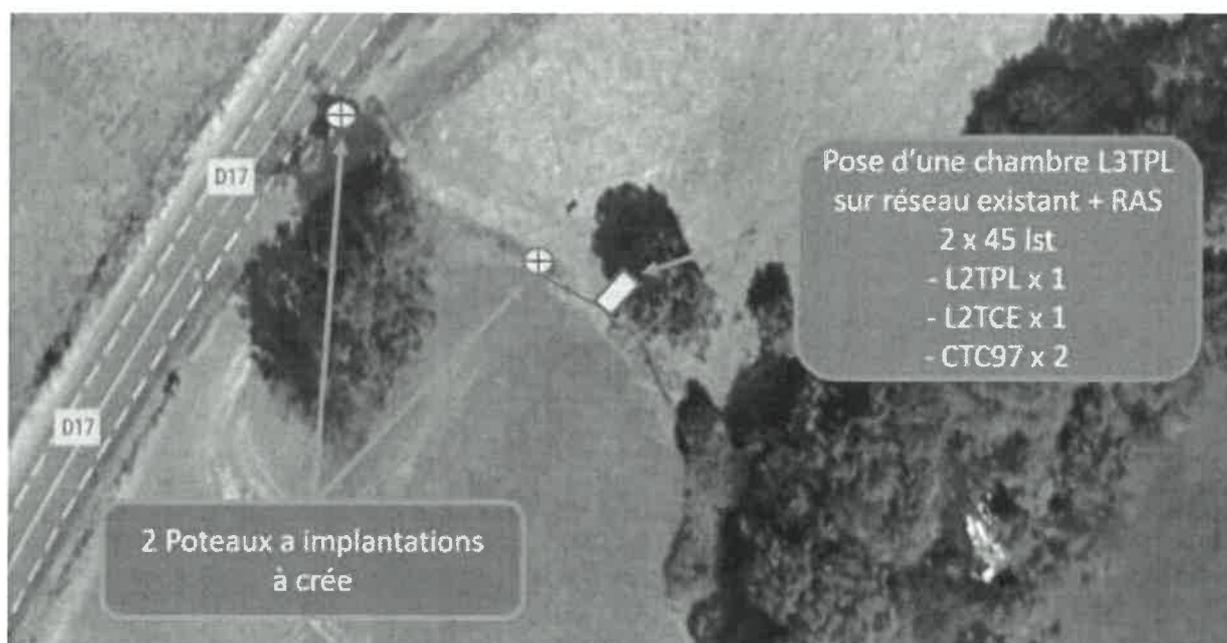


Schéma 6-1 tranchée sous accotement située à une distance L du bord de chaussée comprise entre $0,75m$ et P (profondeur de la tranchée) pour les RD des catégories 1,2 et 3

